



DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLÔTURE
DE LA SIXIEME SESSION
ORDINAIRE ADMINISTRATIVE DE LA
QUINZIEME LEGISLATURE

Brazzaville, le 13 Août 2024

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers Amis,**

Au moment où l'Assemblée nationale s'apprêtait à éteindre les lampions de la présente session, la vie de notre collègue Marie-Louise TONO s'est arrêtée brutalement, ce 08 août 2024. Elle a déposé pour toujours son écharpe tricolore.

Femme humble, discrète, souriante, l'élue de la première circonscription d'Epena, a consacré sa vie au service public. Elle a défendu les causes nobles et justes avec engagement, et toujours avec passion et détermination.

En tant que parlementaire, elle n'a eu de cesse de marquer les esprits par son dévouement, son expérience et sa compétence, au sein de l'Assemblée nationale et du Parlement Panafricain.

L'Assemblée nationale par ma voix, rend ce jour, un hommage vibrant et mérité à cette députée dynamique qui avait son cœur pour les autres.

Tenez ! Il y a quelques jours, à Brazzaville, monsieur MOLLOMBÉ dit « Rivado », Chef du village Dzéké dans le district d'Epéna, a rendu l'âme.

Informée de cette nouvelle, sur son lit d'hôpital à Bordeaux, l'Honorable Marie-Louise TONO, native de Dzéké, a décidé d'organiser la veillée de ce dignitaire à sa résidence de Brazzaville, dans l'espoir d'être de retour dans son Congo natal quelques jours après, afin de réserver des obsèques dignes à ce Chef du village.

Hélas ! Dame nature en a décidé autrement.

Puissent les patriarches MAKASSELA, BONDAYI et de récente mémoire MOLLOMBÉ accueillir Marie-Louise TONO sur les terres ancestrales d'Epéna, pour son repos éternel.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés, Chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

Nous voici arrivés au terme de la sixième session ordinaire administrative de la quinzième législature, après un travail acharné sur fond de débats constructifs.

Du haut de ce perchoir, j'exprime ma profonde gratitude à chacun d'entre vous et à vous toutes et tous.

Votre engagement, vos contributions et votre dévouement sont les piliers sur lesquels reposent depuis toujours, les succès que nous engrangeons ensemble.

Vous avez fait, une fois encore, preuve de perspicacité et de détermination, face aux défis qui se présentent à nous.

C'est grâce à vos efforts collectifs que nous avons pu avancer dans notre noble et exaltante mission, pour obtenir la moisson abondante qui couronne la présente session.

Je me satisfais de l'esprit démocratique qui ne cesse de régner au sein de l'Assemblée nationale dans toute sa diversité et son unité.

Notre chambre gagne en maturité. Je m'en réjouis.

J'observe d'ici la pertinence des interventions des jeunes députés qui excellent au fil des jours.

Ils sont sur la bonne voie sur cette longue route semée d'embûches qui est celle de la destinée des Hommes au sens large du mot.

Les jeunes députés ont compris qu'ils doivent s'élever par l'effort, le travail et le mérite.

Somme toute, notre travail est loin d'être terminé.

Nous avons encore de nombreux défis à relever et des objectifs nobles à atteindre.

A l'ouvrage, il faut le dire, le travail continue encore, encore, et sans désespérer.

Le pari est pris pour la session budgétaire que je souhaite fructueuse, comme toutes nos précédentes sessions.

S'agissant de la dernière séance de questions orales avec débat au Gouvernement, elle a été, comme à l'accoutumée, un moment savoureux d'échange avec le Gouvernement pour éclairer la lanterne des congolaises et congolais, sur la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Elle s'est déroulée dans la sérénité et en toute responsabilité.

Chacun y est intervenu librement selon son tempérament et les réponses appropriées aux interrogations et questionnements des représentants du peuple y ont été données.

Je ne le dirais jamais assez que l'hémicycle constitue le lieu par excellence de la liberté d'expression et de la démocratie.

Une fois de plus, la question de la fausse cession des terres aux Rwandais y a été débattue.

L'éclairage le plus lumineux a été donné, ainsi que les supports écrits de tous les actes posés qui démontrent que le Congo n'a pas vendu ses terres au Rwanda, tout simplement parce que les terres du Congo ne sont pas à vendre.

Les terres congolaises demeurent congolaises et demeureront congolaises ad vitam aeternam, en dépit de la diversion des esprits chagrins qui, pour des raisons de survie politique, colportent à tout va le mensonge.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Chers amis ;

Son Excellence Monsieur le Président de la République qui, vent debout, tient à flot le navire Congo, a dédié cette année, pour des raisons évidentes, à la jeunesse.

Certes, l'heure n'est pas encore au bilan.

Mais les premiers signaux, en termes de résultats, sont encourageants, même si beaucoup reste à faire.

Tenez ! Au sein de l'Assemblée nationale, les prestations des jeunes députés est en amélioration constante, apportant ainsi la preuve de leur volonté d'être à l'école de la vie, l'école des anciens, comme le recommande le Président Denis SASSOU-N'GUESSO.

A la 49^{ème} session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, la section congolaise a été honorée avec l'élection de l'Honorable Yves Fortuné MOUNDELE-NGOLLO EHOUROSSIA en qualité de Vice-Président du Réseau des Jeunes Parlementaires.

Ce jeune député, je le vois d'ici, engagé et brillant vient d'être récompensé à juste raison.

De même, il nous est revenu des échos favorables de la participation de la délégation congolaise à la dixième édition du parlement francophone des jeunes.

Le jeune Herman Valdy MIKALA MALEDI y a porté tout haut l'étendard des jeunes du Congo, sous l'encadrement du Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Roland BOUITI VIAUDO.

Le Congo de demain est à la jeunesse, disons-nous souvent.

C'est une vérité de La Palice.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Chers Amis ;

La République du Congo ne peut se permettre un vide diplomatique à l'international, tel est le leitmotiv du Président Denis SASSOU-N'GUESSO.

Homme d'Etat à l'entregent sans pareil, il arpente les quatre coins du monde, à la recherche des pistes de solutions utiles au développement de notre pays.

C'est le sens que nous donnons aux récentes visites à l'étranger du Président Denis SASSOU-N'GUESSO et aux relations nouées avec l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, deux pays de renom dans le domaine de l'exploitation des hydrocarbures.

Par ailleurs, notre chambre a organisé, au cours de la session qui s'achève, des journées parlementaires sur des thématiques aussi essentielles les unes que les autres, telles que le coût et les délais du passage portuaire des marchandises et des corridors de transit, ainsi que les changements climatiques.

Notre chambre n'a de cesse de s'intéresser à la situation sécuritaire globale dans notre pays.

Aujourd'hui, nous nous rendons compte, et la population avec nous, d'un début d'amélioration de la situation sécuritaire, après l'opération coup de poing que la Force publique vient de mener à Brazzaville.

Ce processus, très attendu, est à consolider, afin que les Brazzavilloises et Brazzavillois, dont la sécurité est menacée par des bandits sans foi ni loi, recouvrent leur sérénité.

C'est pourquoi, en votre nom, j'encourage le Gouvernement de la République à poursuivre cette opération salvatrice qu'il faut étendre dans d'autres grandes villes de notre pays, comme Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire que les bébés noirs et autres Koulounas investissent actuellement,

après avoir fui Brazzaville où ils ne peuvent plus prospérer.

L'initiative prise à Ouesso pour traquer les malfrats est à poursuivre.

Malgré tout, le Gouvernement se doit de prendre l'option de construire moult maisons d'arrêt, car la police et la gendarmerie ne peuvent être à la fois au début et à la fin de l'action pénale.

Nous ne saurons clore le volet sécuritaire sans saluer la politique de déconcentration et de décentralisation des services de la sécurité civile qui est en cours à Kinkala et prochainement dans les localités de Sibiti et Mpouya.

De même, la création de nouveaux départements, la redéfinition du ressort territorial de certains d'entre eux, la création de nouveaux districts et communautés urbaines, couplées à un programme hardi d'urbanisation, donnera, j'en

suis sûr, de l'allant au processus de la décentralisation.

Au plan sanitaire, nous savons compter sur le savoir-faire du Gouvernement de la République pour endiguer la variole de singe ou Monkeypox, au moment où quelques cas sont enregistrés dans notre pays, pendant qu'elle investit quelques pays de la sous-région en y semant mort et désolation.

En outre, je salue la mise en place, au sein de notre chambre, du caucus parlementaire de lutte contre la peste blanche, autrement dit la tuberculose.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Chers Amis ;

Dans quelques heures, notre pays va célébrer, le 15 août 2024, les soixante-quatre ans de son indépendance, sous le thème, profondément évocateur : « Patriotisme, Responsabilité et bonne gouvernance. »

Avec le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, le Père des réformes, cultivons sans cesse l'esprit patriotique, agissons chaque jour avec responsabilité et efficacité afin de promouvoir à jamais la bonne gouvernance.

C'est sur cette invite que je déclare clos les travaux de la sixième session ordinaire administrative.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République unie et solidaire !

Vive le 15 août, fête nationale !

Je vous remercie.

Hymne national.